



Administration Communale REDANGE/ATTERT

Boîte postale 8 L-8501 Redange/Attert

Tél : 26 004 - 1

AVIS AU PUBLIC

Concerne: Routes barrées à l'occasion du « Kropemannsfest » à Redange/Attert.

À l'occasion de la manifestation « Kropemannsfest » **en date du dimanche 27 septembre 2026, nous vous informons que certaines rues seront barrées à toute circulation de 04h00 à 24h00 :**

- la Grand-rue, (entre la rue an der Fraesbich et la rue d'Ospem),
- la rue de Beckerich, (entre la rue de l'Hôpital et la Grand-rue),
- la rue de Hostert, (entre la Grand-rue et l'allée des Tilleuls).

Les habitants concernés qui doivent partir en voiture en date du 27 septembre 2026 seront obligés de sortir leurs voitures la veille.

Tout stationnement parage de véhicules est interdit de 04h00 à 24h00 :

- dans la Grand-rue des deux côtés,
- sur la « place Bian »,
- sur le parking derrière et entre les maisons 59 et 61a, Grand-rue,
- sur le parking devant et derrière le bâtiment 33, Grand-rue,
- devant la commune,
- dans le parc « Worré »,
- dans la rue de Beckerich et sur le parking dans la rue de Beckerich,
- dans la rue de Reichlange,
- dans la rue de la Chapelle,
- dans la rue Knaeppchen,
- dans la rue du Lycée,
- dans la rue de la Piscine,
- dans l'allée des Tilleuls,
- dans la rue de l'Hôpital,
- dans la rue Vorkeilchen.

Le dimanche 27 septembre 2026, de 04h00 à 24h00, certaines rues seront uniquement accessibles dans un sens (voir plan en annexe) :

- rue d'Ospem,
- rue Vorkeilchen,
- rue de Hostert,
- allée des Tilleuls,
- Grand-rue,
- rue de Reichlange,
- rue de la Gendarmerie.

Merci pour votre compréhension,
Le collège échevinal,



